



# L'actualité du CCQ de Bellevue

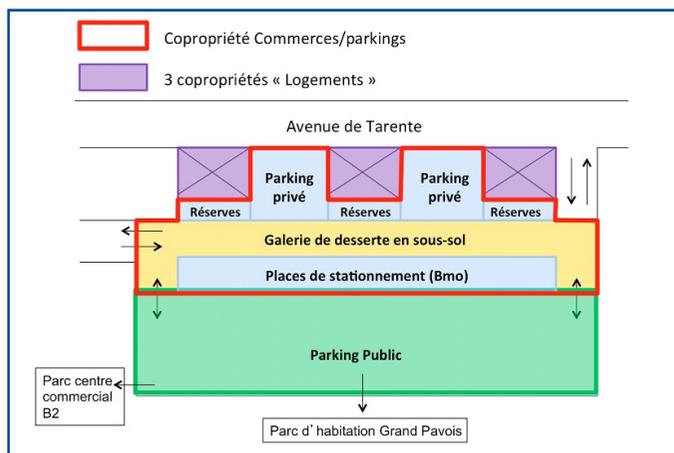
Avril 2013 N°7

Sous la présidence de Jacqueline Here, maire adjointe de Bellevue, Jean-Paul Rolland, vice-président du CCQ, anime la réunion.

## Ordre du jour :

- présentation de l'état d'avancement des travaux de la rue souterraine de la Place Napoléon III et des projets d'aménagement du centre commercial du Bergot par Gaëtan Le Petit, chargé d'opérations à Bmo,
- point sur les groupes de travail (cadre de vie, vie culturelle-animation) et inter-quartiers (plan climat, PLU...)
- visite guidée de l'exposition « 1963-2013, l'odyssée de Bellevue » à La Baraque.

## I – Place Napoléon III



Un incendie est survenu fin août 2011 dans la galerie souterraine, détruisant plusieurs véhicules en stationnement et affectant gravement les réseaux (électriques, téléphoniques et d'évacuation) des immeubles et commerces situés au-dessus.

Le site est sur un espace privé. La rue couverte est un espace à usage public avec des places de stationnement qui sont des lots privatifs de copropriété. Dans cette galerie, certaines portes donnent accès aux réserves des commerçants, d'autres à des parkings privés. Au-dessus se situent les 3 tours Cyclades qui sont des copropriétés différentes. Tout le reste est du domaine de la propriété privée : les réserves des commerçants en sous-sol et leurs magasins en surface, certains détenteurs de parkings.

Suite à cet incendie plusieurs acteurs sont intervenus :

- les assurances pour savoir ce qui pouvait être pris en compte et à qui devaient être imputés tels ou tels travaux,
- le SDIS (sapeurs-pompiers) qui a demandé à la collectivité de réfléchir à la mise en sécurité de tous ces espaces.

Les diagnostics et les études ont été financés par la collectivité qui travaille sur l'hypothèse de la fermeture de la galerie souterraine en accord avec les copropriétés concernées, les commerçants. Ce qui est l'avis également des pompiers qui soulignent que cela irait dans le sens d'une meilleure

sécurisation des lieux et donc d'une atténuation du risque incendie.

Une réalisation pas facile car cela implique beaucoup de travaux et nécessite de réfléchir à des sorties de secours supplémentaires. L'objectif est de définir, pour chacune des entités, le périmètre des travaux à réaliser : la fermeture de la galerie, la mise en sécurité des différents espaces.

Si l'hypothèse de la fermeture de la galerie souterraine est validée par un vote lors d'une assemblée générale de copropriété, les travaux pourront commencer à partir du deuxième semestre 2013.

## 2 – Le Bergot

Une synthèse de la réunion publique du 13 février 2013 a été présentée par Gaëtan le Petit,

Un projet de réaménagement du centre était à l'étude depuis



2010. L'incendie de mai 2011 a rendu le projet initial caduc.

Le syndic a proposé de ne plus continuer à travailler sur des solutions au coup par coup, mais de s'orienter vers une intervention lourde sur tout le centre commercial. La collectivité a entendu le souhait du syndic. Une architecte spécialisée dans les questions de sécurité urbaine travaille sur le sujet.

